



**MINISTERE
DE LA SANTE,
En charge de la prévention**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé - Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° *Objet* : Travaux de mise aux normes électriques de l'hôpital de Taiohae.

2° *Catégorie* : Marché de travaux

3° *Type* : Simple exécution de travaux

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Commune de Taiohae – Ile de Nuku Hiva – Archipel des Marquises.

5° *Durée* : Le délai global d'exécution du marché public est fixé à douze (12) mois maximum à compter de la date de démarrage des travaux précisée par un ordre de service. Les prestations devront être réalisées selon le planning prévisionnel des travaux proposé par le titulaire et validé par la Direction de la Santé.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché simple mono-attributaire à prix global et forfaitaire.

IV- ALLOTISSEMENT

L'opération concernant les travaux de mise aux normes électriques de l'hôpital de Taiohae, n'est pas allotie. Les travaux portent sur des installations et équipements liés au seul lot courant fort/faible.

V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article LP 322-1 du CPMP.

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 22 décembre 2023 à 12 heures.

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Direction de la santé - Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689)40 46 61 00, pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Direction de la santé Bureau du budget, des finances et du patrimoine - Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete.

XIII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Mardi 7 novembre 2023

Publication sur les supports suivants :

[JOPE](#)

[Site de la Direction de la santé](#)